

5.00 crédits	0 h + 60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Boutsen Isolde (coordinateur(trice)) ;De Munter Astrid (coordinateur(trice)) ;Sirjacobs Guy ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b> - Développement des différentes compétences afin d'atteindre le niveau B2 du Cadre européen commun de

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'examen porte sur l'ensemble de la matière abordée au cours dont le syllabus et le <i>Vocabulaire des affaires</i> ne constituent qu'un support.</p> <p>A) Pour le Q1 : <b>un examen écrit au Q1</b> ayant lieu hors session, <b>la semaine du 16 décembre 2024</b> ; celui-ci porte sur la matière du premier quadrimestre. Il vaut dans la pondération finale pour <b>50%</b>.</p> <p>B) Pour le Q2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>examen oral</b> qui porte sur l'ensemble de la matière du second quadrimestre. Il vaut pour 40% de la note du Q2 (et donc pour 20% de la note finale). Il a lieu hors session, <b>les semaines du 5 et 12 mai 2024</b> .</li> <li>- Une <b>compréhension à la lecture</b> d'un texte non lu. Cette partie vaut pour 20% du Q2 (et donc pour 10% de la note finale). Cette épreuve aura lieu hors session également, <b>les semaines du 5 et 12 mai 2024</b> ,</li> <li>- Deux <b>tests écrits pour la partie Vocabulaire des affaires</b> . Ces deux tests se font à livres ouverts sans accès à internet. Le premier se fera la dernière semaine avant les vacances de Pâques et le second la dernière semaine de cours. Ces deux tests valent pour 40% du Q2 (et donc pour 20% de la note finale).</li> </ul> <p>La proportion finale est de 50% pour le Q1 et de 50% pour le Q2. Les notes de 10/20 ou plus seront conservées. L'étudiant.e ne pourra donc pas représenter un(e) examen/ présentation oral(e) pour lequel/laquelle il/elle a obtenu la note de 10/20 ou plus.</p> <p>L'étudiant.e obtient une seule cote pour la totalité de l'année, faisant la moyenne des deux quadrimestres (donc des différentes parties d'examen). Si l'étudiant.e n'a pas obtenu la moyenne de 10/20 en juin, il/elle représente en août chaque partie pour laquelle il/elle a échoué. Les notes de 10/20 seront conservées, l'étudiant.e obtient la la <b>0/20</b> pour la partie concernée.</p> <p>Toute modification aux évaluations, liée à des circonstances extérieures, sera communiquée par Moodle. Veuillez noter que les étudiant.e.s sont tenu.e.s de suivre scrupuleusement toutes les informations et toutes les consignes mises sur Moodle. Le non-respect des consignes (par exemple : retard d'inscription, pas de groupe, pas d'article envoyé,...) entraîne l'échec avec un 0 pour la partie concernée.</p> <p>N.B. Un examen dispensatoire est organisé en présentiel via la plateforme ELAO (suivi d'un oral pour ceux/celles qui ont obtenu une cote satisfaisante au test ELAO) en septembre ; les étudiant.e.s obtenant une note égale ou supérieure à 16/20 seront dispensés du cours pendant l'année. Ce résultat comptera comme note finale en fin d'année. Les modalités concernant l'inscription au test dispensatoire seront publiées sur les valves et le site internet (Page « Semaine de la rentrée »).</p> <p>L'étudiant.e choisit d'utiliser un ou des outil(s) en ligne (traducteurs, intelligence artificielle, outils de vérification orthographique et grammaticale), il/elle est tenu.e d'indiquer systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet de cette utilisation, par exemple en l'indiquant dans des notes de bas de page. L'étudiant.e est tenu(e) responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées. Afin d'assurer que la production écrite de l'étudiant.e est personnelle, des critères tels que l'originalité, l'esprit critique, la créativité et l'illustration par des exemples (par ex. issus de sa propre expérience) seront pris en compte. Tout comportement, de la part de l'étudiant.e qui empêche ou tente d'empêcher, en tout ou en partie, une évaluation correcte de ses connaissances, aptitudes et/ou compétences sera considéré comme une irrégularité qui entrainera des sanctions.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Présentiel. Premier et second quadri.</p> <p>Il y a deux heures de cours de néerlandais par semaine, complétées hebdomadairement au second quadrimestre par un cours de néerlandais des affaires.</p> <p>Les deux heures de cours sont essentiellement dévolues aux activités de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) lecture : textes contenus dans le syllabus et la lecture du livre « Hoe ik talent voor het leven kreeg » de Rodaan al-Galidi (édition Leeslicht, 2017, 134p.).</li> <li>b) expression écrite et des exercices d'audition/visionnage de films et reportages, axés sur les situations de la vie de tous les jours et liés à l'actualité et partiellement aux thèmes propres à la section choisie par l'étudiant.</li> <li>c) expression orale.</li> </ol> <p>Au second quadrimestre, le cours de néerlandais des affaires analysera de manière plus approfondie les compétences communicatives et linguistiques propres à la section choisie.</p> <p>Il est impératif que les étudiant.e.s consultent Moodle régulièrement et qu'ils lisent TOUTES les annonces afin de toujours être informé.e.s des modalités d'enseignement et d'évaluation.</p> <p>Un examen dispensatoire (et non de niveau) est organisé au début du quadrimestre (entre le 16 et le 27 septembre) pour permettre aux étudiant.e.s les plus fort.e.s d'être dispensé.e.s du cours.</p> <p>Veuillez noter qu'il faut obtenir la note globale de 16/20 pour être dispensé.e du cours et qu'il n'est pas possible de présenter ce test à un autre moment.</p>

<p>Contenu</p>	<p>Les cours examinent différents éléments de la société et visent l'élargissement du champ lexical, en particulier du vocabulaire relatif à l'économie, la politique, l'actualité, au travail, au social, et à la culture.</p> <p>Chaque thème sera développé durant un ou deux cours. Ceux-ci permettront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer la compréhension à la lecture ou à l'audition via des articles récents ou des reportages sur le thème choisi ;</li> <li>- améliorer la production écrite au travers de rédactions et de révisions ponctuelles de grammaire ;</li> <li>- mettre en contexte et utiliser le vocabulaire et la grammaire étudiés ;</li> <li>- développer la production écrite et orale via des rédactions et débats sur le thème abordé.</li> </ul> <p>Les étudiant.e.s devront également suivre le cours de <i>Vocabulaire des affaires</i> donné par Monsieur Sirjacobs. Ce cours analysera de manière plus approfondie le vocabulaire propre à leur section choisie.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Grammaire : La grammaire néerlandaise (collection Petits Sésames – Van In)</p> <p>Livre : « Hoe ik talent voor het leven kreeg » de Rodaan al-Galidi (édition Leeslicht, 2017, 134p.)</p> <p>Textes / Vocabulaire : Journaux et revues (sur internet)</p> <p><a href="http://www.wablieft.be">www.wablieft.be</a> (niveau 1)</p> <p><a href="http://www.taalblad.be">www.taalblad.be</a> (niveau 1)</p> <p><a href="http://www.metrotime.be/">http://www.metrotime.be/</a> (niveau 1)</p> <p><a href="http://www.hln.be/">http://www.hln.be/</a> (niveau 1)</p> <p><a href="http://www.nieuwsblad.be/">http://www.nieuwsblad.be/</a> (niveau 2)</p> <p><a href="http://www.deredactie.be/">http://www.deredactie.be/</a> (niveau 3)</p> <p><a href="http://www.dewereldmorgen.be/">http://www.dewereldmorgen.be/</a> (niveau 3)</p> <p><a href="http://www.vandaag.be/">http://www.vandaag.be/</a> (niveau 2)</p> <p><a href="http://www.brusselnieuws.be">http://www.brusselnieuws.be</a> (niveau 2 / 3)</p> <p><a href="http://www.nrcnext.nl/">http://www.nrcnext.nl/</a> (niveau 2 / 3)</p> <p><a href="http://www.nu.nl">http://www.nu.nl</a> (niveau 3)</p> <p><a href="http://www.trouw.nl/">http://www.trouw.nl/</a> (niveau 3)</p> <p><a href="http://www.humo.be/">http://www.humo.be/</a> (niveau 4)</p> <p><a href="http://www.standaard.be/">http://www.standaard.be/</a> (niveau 4)</p> <p><a href="http://www.demorgen.be/">http://www.demorgen.be/</a> (niveau 4)</p> <p><a href="http://www.mo.be/">http://www.mo.be/</a> (niveau 4)</p> <p><a href="http://www.tijd.be/">http://www.tijd.be/</a> (niveau 5)</p> <p><a href="http://www.mediargus.be/">http://www.mediargus.be/</a> (niveau 5)</p> <p><a href="http://www.knack.be/">http://www.knack.be/</a> (niveau 5)</p> <p><a href="http://www.groene.nl/">http://www.groene.nl/</a> (niveau 5)</p> <p>Reportages / matériel visuel</p> <p><a href="https://www.canvas.be">https://www.canvas.be</a> (niveau 2)</p> <p><a href="https://www.een.be">https://www.een.be</a> (niveau 2)</p> <p><a href="http://vrt.be">http://vrt.be</a> (niveau 2)</p> <p><a href="http://terzake.canvas.be/">http://terzake.canvas.be/</a> (niveau 4)</p> <p><a href="http://www.hollanddoc.nl">http://www.hollanddoc.nl</a> (niveau 5)</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPB</p>

